

Paris, le 24 avril 2020

## SOLDES :

### La Fédération du Commerce Coopératif et Associé souhaite le maintien de dates fixes de soldes pour cet été afin de maintenir ce rendez-vous festif et unique avec les Français

**Alors que des réflexions sont en cours concernant une possible évolution des modalités de ventes en soldes, la Fédération du Commerce Coopératif et Associé (FCA) est favorable à la conservation de dates fixes pour la période de revente à pertes à venir. Elle se dit défavorable à une période de soldes flottants, dispositif qui n'a pas fait preuve d'efficacité jusqu'à présent.**

Alors que le déconfinement progressif va permettre à notre économie de redémarrer doucement, la Fédération du Commerce Coopératif et Associé (FCA) pense qu'il est important de maintenir ce rendez-vous festif après une longue période de confinement. Sans pouvoir être le grand moment habituel, les soldes de cet été seront néanmoins le premier évènement national qui rassemblera les Français et ils en auront bien besoin.

Les commerçants sauront s'adapter aux contraintes sanitaires nécessaires et se réjouissent de pouvoir offrir à leurs consommateurs cette opportunité de retour dans leurs magasins dans des conditions attractives. C'est pourquoi, il est impératif, pour conserver cette dimension festive et nationale, de maintenir un planning commun des soldes pour tous les commerces de France, hors dates dérogatoires pour certains départements frontaliers et l'Outre-Mer, comme c'est déjà le cas.

Selon Eric Plat, président de la FCA :

*« Les commerçants ont besoin de conserver une période fixe pour les soldes d'été. Nous souhaitons maintenir le lancement à fin juin, voire début juillet au plus tard et limiter les soldes à 4 semaines idéalement. Cela leur permettrait d'écouler leurs stocks dans les temps afin de préparer au mieux la saison hivernale. Alors qu'ils subissent de plein fouet une crise sanitaire sans précédent, nos chefs d'entreprise ont besoin de pouvoir se projeter sur la saison d'après afin de la réussir. Un décalage de la période des soldes d'été serait contre-productif. Il faut penser à moyen et non à court terme ».*

Encore plus dans cette période d'incertitudes que vivent les Français, le consommateur a besoin de repères. **La période des soldes peut être le seul événement festif au niveau national prévu dans les prochaines semaines.**

*« Alors que les périodes de promotion se sont multipliées ces dernières années, les soldes restent le moment de réunir les commerçants et leurs consommateurs. Réenchantons ce moment ensemble. Nous ne devons pas enlever cela aux Français »* déclare Eric Plat.

Leader du commerce indépendant en France avec plus de 156 milliards d'euros de chiffres d'affaires, le Commerce Coopératif et Associé est un modèle économique qui a séduit 31 000 entrepreneurs qui exploite 50 000 points de vente et emploie 560 000 personnes.

**A propos :**

**Le Commerce Coopératif et Associé** est le leader du commerce indépendant en France. Cette forme de commerce en réseau (points de vente, services, etc. ) permet à des entrepreneurs indépendants de se regrouper et de mutualiser leurs moyens et leurs savoir-faire dans le but de mettre en place des actions et des outils communs. Propriétaires de leurs affaires ainsi que de leur réseau/enseigne, les chefs d'entreprise du Commerce Coopératif et Associé en sont les acteurs et les décideurs. En grande majorité, ces groupements sont organisés sous forme coopérative.

**La Fédération du Commerce Coopératif et Associé (FCA)** est l'instance représentative française du Commerce Coopératif et Associé. Elle a pour mission de représenter, de développer et de promouvoir les groupements de commerçants, notamment auprès des pouvoirs publics. La FCA conseille ses adhérents, leur permet de développer des échanges d'expériences inter-groupements et accompagne également les réseaux/enseignes en création.

En 2018, **le Commerce Coopératif et Associé** a réalisé 156 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 30 % du commerce de détail en France. Plus 30 000 entrepreneurs ont fait le choix de cette forme de commerce.

En savoir plus : <https://www.commerce-associe.fr/>

**CONTACT PRESSE :**

Marion Furé // Responsable communication externe // Tél : 01 53 95 15 61 // Mail : [mfure@fca-commerce-associe.fr](mailto:mfure@fca-commerce-associe.fr)